
**Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique
des investissements publics**

Réunion plénière du 28 janvier 2020

Présents : Roger GUESNERIE (Président), Dominique BUREAU, Jean-Michel CHARPIN, François COMBES, Pierre COURTIoux, Stéphane ELSHOUD, Thibault GUYON, Michel MASSONI, Joël MAURICE, David MEUNIER, Jean-Paul OURLIAC, Aude POMMERET, Émile QUINET, Nicolas RIEDINGER, Lise ROCHAIX, Katheline SCHUBERT, Alain TRANNOY,

Excusés : Philippe AYOUN, Luc BAUMSTARK, Jean BENSaid, Mireille CHIROLEU-ASSOULINE, Sylviane GASTALDO, Christian GOLLIER, Fanny HENRIET, Florian MAYNERIS, Carine STAROPOLI.

Assistaient également à la réunion : Emmanuel BETRY (DG Trésor), Sabine BAIETTO-BEYSSON (présidente du GT ESE projets d'aménagement urbain), Stéphane CREMEL (DG Trésor), Bénédicte GALTIER(SGPI), Bérengère MESQUI (FS), Bénédicte MEURISSE (CGDD), Jean-Paul NICOLAÏ (SGPI).

1. Validation du relevé de décisions de la précédente séance du 8 octobre 2019 du Comité

Adoption à l'unanimité. Ce relevé sera mis sur ligne sur le site de France Stratégie. La liste actualisée des membres du Comité sera à joindre au compte-rendu. Dominique BUREAU vérifiera si Christian GOLLIER confirme son intention de ne plus participer aux travaux et proposera dans ce cas son remplacement par un membre de TSE.

2. Points d'actualité.

France Stratégie commente le compte rendu d'activité 2019 du Comité remis au Cabinet du PM.

Bérengère MESQUI signale que le groupe de travail confié à Patrick CRIQUI sur le coût d'abattement du carbone est installé depuis septembre 2019. Il devrait venir présenter les travaux à la prochaine réunion. Participent à ce groupe notamment Bérengère MESQUI et Dominique BUREAU.

Roger GUESNERIE et Jean-Paul OURLIAC font un retour sur le colloque SBCA de novembre 2019. La présentation de la démarche française, des contre-expertises et du comité d'experts a intéressé et été l'occasion de prises de contact avec des représentants d'autres pays européens ou étrangers. Un article pour la revue du SBCA est en cours de relecture. Il sera transmis aux membres du Comité.

Roger GUESNERIE propose d'établir une liste de correspondants étrangers que l'on puisse inviter à une réunion du Comité.

Jean-Paul NICOLAÏ indique que le rapport d'activité du Comité est trop factuel et qu'il faut l'entourer d'un courrier à destination du commissaire général de France Stratégie et

au secrétaire général pour l'investissement. Ils pourront les transmettre au cabinet PM pour donner du poids aux travaux du comité. Il est convenu de préparer ce courrier.

Jean-Paul NICOLAÏ rappelle que la Cour des comptes est en train d'auditer l'évaluation au SGPI et prépare un rapport sur l'investissement public, que le Conseil d'Etat avait pris pour son rapport annuel le sujet de l'évaluation des politiques publiques, et que l'IGF devrait auditer cette année la procédure sur l'évaluation socioéconomique. Jean-Michel CHARPIN a confirmé que c'était au SGPI de demander cette mission. C'est le moment propice pour passer les messages importants : évolution du taux d'actualisation à venir en particulier, mais aussi d'autres grandes questions traitées en ligne avec la politique gouvernementale. Il a souligné à juste titre que c'était également le lieu pour revenir sur la question du périmètre de la loi du 31 décembre 2012.

Berengère MESQUI indique qu'en 2020, un seul colloque est prévu au mois de novembre.

Une réflexion sur la forme de la communication est à inscrire dans le programme du Comité.

3. Points sur les groupes de travail.

Lise ROCHAIX présente avec Bénédicte Meurisse (rapporteur) la démarche du **groupe de travail sur l'évaluation socio-économique des bénéficiaires de santé des projets d'investissement public et des politiques publiques**. Ce groupe, copiloté avec Benoit Dervaux et composé d'une cinquantaine de membres, a été lancé le 16/01/2020 par Roger Guesnerie. Outre un panorama et un état des lieux, en France et à l'étranger, le groupe vise à étudier la faisabilité à partir de 4 illustrations : les inondations, l'inconfort thermique, le bruit de chantier, et les projets d'aménagement de lieux de pratique sportive. L'objectif est de produire des recommandations dans le cadre d'un rapport à visée opérationnelle et qui sera remis en mai 2021.

Katheline SCHUBERT évoque brièvement le **groupe de travail sur les scénarios et options de référence** qui entame ses travaux. La question de la pertinence du choix de la référence dans les évaluations, déjà débattue lors des séances précédentes, est à nouveau discutée, en lien direct avec la recommandation AMS (avec mesures supplémentaires) de la SNBC dans la note d'application de la VAC (valeur de l'action pour le climat) d'utiliser un scénario de référence cohérent avec la SNBC (voir plus loin). La feuille de route du GT est en cours de finalisation et le GT démarrera après.

Sabine BAIETTO-BEYSSON indique que les premières réunions du **groupe de travail sur l'évaluation socioéconomique préalable des grands projets d'aménagement urbain** ont tourné autour de la définition d'un projet d'aménagement urbain, et de l'articulation entre évaluation socioéconomique et évaluation par l'autorité environnementale. Le projet de plan du groupe sera transmis aux membres du comité.

4. Doctrine

4.1. La note sur la valeur de l'action pour le climat (VAC)

Cette note détaille pour les porteurs de projet les conclusions du rapport d'Alain QUINET et a déjà fait l'objet de discussions lors des dernières réunions du comité (rappelées plus haut). Thibault GUYON, Berengère MESQUI et Jean-Paul NICOLAÏ plaident pour une publication sans délai, l'absence d'information enlevant toute base aux porteurs de projet. Roger GUESNERIE note que les travaux du groupe sur le taux d'actualisation sont susceptibles de modifier la trajectoire de la valeur de l'action pour le climat préconisée par le rapport Alain QUINET. Après débat il est convenu que la note VAC sera diffusée avec un avertissement sur ce point renforçant la mention sur le taux d'actualisation qui figure en page 1, ainsi qu'un rappel général sur la possibilité de faire évoluer les recommandations en fonction des retours d'expériences et des conclusions des GT en cours.

4.2. Le taux d'actualisation

Joel MAURICE explique les propositions figurant dans la note qu'il propose au Comité de valider, en accord avec Roger GUESNERIE. Cette note se concentre sur la valeur de r_f avec $\beta=0$ (la prime de risque avec $\beta \neq 0$ fera l'objet d'une discussion séparée). Elle conduirait en simplifiant à préconiser un taux d'actualisation sans risque de 2,3% jusqu'en 2070, de 1,5% de 2071 à 2120, et de 1,0% au-delà de 2120.

Ces valeurs nous rapprochent selon l'analyse établie par le ministère danois des Finances des autres pays européens qui ont retenu une décroissance rapide du taux d'actualisation après 2070.

Alain TRANNOY s'interroge sur la pertinence de la prise en compte historique du risque sur la croissance passée de l'après-guerre : les 50 prochaines années ne seront pas moins risquées que les 200 précédentes écoulées depuis le début de la Révolution industrielle.

Jean-Paul NICOLAÏ insiste sur le fait que la mesure du risque au travers du sigma ne pouvait pas être basée sur la volatilité historique du PIB sauf à faire référence à un modèle à anticipations rationnelles où le sigma est issu légitimement de l'équilibre des espérances conditionnelles et donc de l'information passée. Ce n'est pas le cas du modèle Ramsay dans le lequel le sigma est exogène et doit être pris avec des considérations spécifiques.

Roger GUESNERIE demande aux participants une relecture de la note de Joel Maurice et les invite à communiquer par écrit leurs sentiments et remarques critiques sur la méthode et les chiffres adoptés, étant entendu que les propositions à venir seront soumises à approbation à la prochaine réunion.

5. Contre-expertises

Jean-Paul NICOLAÏ excuse l'absence de Luc BAUMSTARK retenu par une réunion du COPERMO et présente le bilan des contre-expertises réalisées.

Jean-Paul OURLIAC rappelle que la lettre de mission demande au Comité d'analyser les travaux et les approches originales réalisées dans le cadre des contre-expertises, et de contribuer à en capitaliser les acquis. Il propose, après en avoir discuté avec Luc

BAUMSTARK qui est en charge du suivi de ces contre-expertises, que des membres du Comité acceptent d'engager une relecture des rapports et de leurs conclusions, par thème (aménagement, transports, ESR, hôpitaux...). Lise ROCHAIX indique que la démarche avait été conduite sur les premiers rapports du secteur santé, et qu'une note avait été rédigée, qu'elle pourra communiquer. Elle accepte de reprendre la démarche. Stéphane ELSHOUD se déclare concerné par le secteur ESR, Michel MASSONI par les transports et Sabine BAIETTO BEYSSON indique qu'un jeune étudiant en aménagement pourrait traiter ce secteur.

Il est convenu d'engager la démarche avec les membres qui acceptent d'y contribuer et de rendre compte à la prochaine réunion du Comité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Prochaine réunion : fin juin, date à préciser.